



## **Demandes d'aides financières - Bases pour l'évaluation des facteurs d'ordre qualitatif de l'art. 7, al. 2, de la loi sur l'encouragement des activités extrascolaires des enfants et des jeunes (LEEJ)**

Les données complexes sur les prestations sont évaluées par au moins deux collaborateurs spécialisés de l'OFAS. L'évaluation tient compte (non cumulativement) des indicateurs suivants pour les différents facteurs de qualité.

### **Question 19 Gestion de la qualité**

**Mesures portant sur la gestion ou le contrôle de la qualité, ou un label de qualité ; notions, stratégies et mesures y relatives ; concepts, stratégies et offres qui intègrent et prennent en compte les souhaits et les besoins des filles et des garçons (promotion de l'égalité entre les sexes) ; possibilités de joindre l'organisme responsable (contact personnel, n° de tél., adresse électronique, etc.).**

#### **Gestion de la qualité / contrôle de la qualité / label de qualité**

- Les objectifs de l'organisation sont-ils clairement formulés ?
- Existe-t-il des lignes directrices ? Les concepts et les stratégies proposés sont-ils clairement formulés et coordonnés ? Se réfèrent-ils aux lignes directrices ?
- Les structures de l'organisation facilitent-elles le travail concret de celle-ci ?
- L'organisation axe-t-elle son travail sur les ressources et non sur les déficits des bénéficiaires ?
- Met-elle en place des groupes de travail pour apporter des solutions à des problèmes spécifiques ?
- Cherche-t-elle à coopérer avec des partenaires lorsqu'elle est confrontée à des situations difficiles ?
- La structure des groupes et leurs responsabilités sont-elles établies en toute transparence ?
- Le développement personnel est-il dûment pris en considération ?
- La fréquentation de cours de formation continue est-elle encouragée ?
- L'organisation se caractérise-t-elle par une bonne culture du feed-back ?
- Pratique-t-elle la supervision ?
- A-t-elle un organe de révision professionnel ?
- Ses processus sont-ils régulièrement évalués ?
- Ses activités et ses offres sont-elles régulièrement évaluées au sein de l'organisation ?
- A-t-elle un label de qualité pour ses offres et se soumet-elle régulièrement à une évaluation externe ?

### **Promotion de l'égalité**

- Les activités et les offres sont-elles judicieusement planifiées et définies en fonction des besoins des filles et des garçons ?
- Existe-t-il des concepts ou des stratégies visant à promouvoir l'égalité des filles et des garçons, et ces instruments sont-ils déjà mis en œuvre ?
- Quelles mesures spécifiques l'organisation prend-elle pour accueillir et intégrer les souhaits et les besoins des filles et des garçons ?
- L'égalité est-elle un principe vécu ou seulement une idée théorique?
- Les garçons et les filles sont-ils représentés dans une égale mesure dans les organes de l'association ?

### **Moyens de joindre l'organisme responsable**

- Comment est-il possible de joindre l'organisme responsable (contact personnel, n° de tél., adresse électronique, etc.) ?
- Le secrétariat a-t-il un horaire régulier ?
- Dans les possibilités qu'il y a de l'atteindre, l'organisation tient-elle compte des besoins de ses membres ou des participants ? Les possibilités de l'atteindre correspondent-elles aux besoins ?

## **Question 20 Réseautage avec d'autres organisations**

**Collaboration avec d'autres organisations et activité de réseau sur le plan national et international ; par exemple, nombre et type de rencontres, manifestations et projets communs ou modalités d'échanges ; programmes et stratégies en la matière.**

- Le réseautage est-il institutionnalisé et systématiquement utilisé ?
- Le réseautage avec d'autres organisations constitue-t-il un aspect important de la culture de votre organisation ?
- L'organisation définit-elle les objectifs poursuivis au moyen du réseautage ?
- Cherche-t-elle activement le contact avec d'autres organisations ?
- A-t-elle des documents écrits, stratégies ou programmes, sur le réseautage ?
- Est-elle un membre actif d'organisations nationales ?
- Est-elle un membre actif d'organisations internationales ?
- Exécute-t-elle des projets ou met-elle sur pied des manifestations avec d'autres organisations ?
- Collabore-t-elle avec d'autres organisations en y consacrant ses ressources ?
- Prend-elle régulièrement part à des rencontres spécialisées ?
- Désigne-t-elle des personnes pour assurer le contact avec d'autres organisations ?

## **Question 21 Communication interne et externe et relations publiques**

**Mesures prises en matière de communication interne et de relations publiques ; nombre, tirage, types d'instruments, de contributions et de destinataires ; programmes et stratégies en la matière.**

- Existe-t-il un plan de communication ?
- La communication est-elle systématiquement utilisée ?
- Le choix des moyens et des actions de communication est-il adéquat et atteint-on ainsi les bons destinataires ?
- Le cercle des destinataires est-il clairement défini ?
- L'organisation a-t-elle un ou une chargé/e de communication ?
- Quels médias l'organisation utilise-t-elle pour sa communication : site Internet, lettre d'information, Facebook, Twitter, blogs, magazine destiné aux membres, publications spécialisées, contributions dans d'autres types de médias ?
- La communication générale et celle du secrétariat sont-elles plurilingues ?

- Quels moyens de communication sont plurilingues : site Internet, communiqués de presse, lettres d'information, etc. ?
- L'organisation publie-t-elle régulièrement des communiqués de presse ?
- Est-elle présente dans les médias ?
- A-t-elle une communication interne définie ?

## **Question 22 Participation**

**Possibilités de participation ouvertes aux enfants et aux jeunes au sein de l'organisme (participation aux décisions des organes de l'association, à l'élaboration d'offres, etc.) ; programmes, stratégies et activités en la matière.**

- Les enfants et les jeunes peuvent-ils faire partie des organes de l'organisation et prendre part aux décisions de ceux-ci (comité, groupes de travail permanents, commissions, etc.) ?
- Peuvent-ils faire partie de l'assemblée générale de l'organisation et prendre part aux décisions de celle-ci ?
- Peuvent-ils participer au développement d'offres et de projets ?
- Pour quelles offres et quels projets peuvent-ils le faire concrètement ?
- Les enfants et les jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement ont-ils des possibilités concrètes de participer ?

## **Question 23 Services**

**Prestations particulières, autres que le conseil et l'information, prévues pour les membres de l'organisation et pour les participants réguliers des manifestations.**

- L'organisation fournit-elle des prestations d'assurance spéciales ou met-elle en contact avec des prestataires ?
- Fournit-elle des solutions informatiques spécifiques ou met-elle en contact avec des prestataires ?
- Gère-t-elle une boutique (y compris en ligne) ?
- Offre-t-elle du matériel en prêt ?
- Les membres et les participants obtiennent-ils des avantages auprès d'organisations partenaires ?
- L'organisation offre-t-elle d'autres services ?

## **Question 24 Intégration des enfants et des jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement**

**Offres et activités favorisant l'intégration des enfants et des jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement ; programmes et stratégies en la matière.**

- L'organisation est-elle au clair sur la nécessité d'un encouragement et d'une intégration spécifiques pour certains jeunes et enfants, et applique-t-elle ses connaissances en la matière ?
- Quelles offres ou activités ouvertes sans discrimination aux enfants et aux jeunes ayant particulièrement besoin d'encouragement l'organisation met-elle sur pied ?
- Les plans d'encouragement sont-ils cohérents et correspondent-ils aux connaissances les plus récentes ?
- L'organisation encourage-t-elle la responsabilité propre des enfants et des jeunes ?
- Encourage-t-elle dans ses offres une atmosphère à même de favoriser l'intégration ?
- Les responsables des activités régulières sont-ils sensibilisés et formés à l'encouragement et à l'intégration spécifique qui conviennent aux enfants et aux jeunes ?
- L'organisation tient-elle compte du contexte culturel et social des enfants et des jeunes ?
- Le site Internet de l'organisation répond-il aux exigences d'une Toile sans barrières ?

Questions de l'enfance et de la jeunesse  
Janvier 2024